

**DELIBERATION DU DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT APPROBATION D'ADMISSIONS DE CREANCES EN NON-VALEURS**

LE DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026,

Vu le code de l'Education ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu l'instruction juridique commune BOFIP-GCP-24-0021 du 26 septembre 2024 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UCA n°20210629_13 du 29 juin 2021 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UCA n°20260626_09 du 26 juin 2026 ;

PRESENTATION DU PROJET

Les créances listées sur l'état joint en annexe sont déclarées irrécouvrables pour les motifs suivants :

- 2 créances, d'un montant total de 6.55€, sont inférieures au seuil de recouvrement offensif tel que prévu dans la délibération du conseil d'administration de l'UCA n°20210629_13 du 29 juin 2021.
- 38 créances remontent à des exercices comptables antérieurs, de 2013 à 2020, et ne peuvent plus être recouvrées du fait de l'absence de titre exécutoire ou de prescription de l'action en recouvrement. Le montant cumulé de ces créances s'élève à 8 100.20€.
- 24 créances, d'un montant cumulé de 20 480.35€, ont fait l'objet de diligences qui se sont avérées vaines pour les motifs suivants :
 - 3 créances, d'un montant de 7 426.36€, concernent des clients en procédure collective et pour lesquels les tribunaux de commerce ont prononcé la clôture des liquidations judiciaires suite à insuffisance d'actifs.
 - 21 créances, d'un montant de 13 053.99€, concernent des apprenants n'ayant pas réglé l'intégralité de leurs droits de formation initiale ou de formation continue. Les diligences effectuées en amont du recouvrement en phase forcée (demandes de renseignements et demandes FICOBA) et lors du recouvrement (saisies administratives à tiers détenteurs) sont restées vaines. Les clients sont soit introuvables soit insolvable.

Il est proposé d'admettre en non-valeurs ces créances pour un montant total de 28 587.10€. Ces pertes sur créances irrécouvrables seront enregistrées au débit du compte de charges 65400000.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver l'admission en non-valeurs des créances listées en annexe.

Membres en exercice : 12

Votes : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 21 octobre 2026

Le 21 octobre 2026

CLASSE	AU	REGISTRE	DES	ACTES	SOUS	LA	REFERENCE :	Modalités de recours : <i>En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.</i>
DELIB_DIRECTOIRE_20261012_01								

N° Client / Missionnaire	Nom Client / Fournisseur	N° de facture/Pièce	Montant de facture	Reste à percevoir	Exercice Comptable	Date d'échéance de paiement	Dernière relance ou mise en demeure	Motif		Compte général
I - Demandes d'admissions en non valeurs (montants inférieurs à 50€ - Délibération n°2021-06-29-13 portant sur la procédure de recouvrement des créances)										
5047687		900007374	2,32	2,32	2025	26/09/2025	13/10/2025	Montant inférieur au seuil de recouvrement en phase contentieuse	Trop perçu paye 09/2025	46323000
5045342		900007312	4,23	4,23	2025	25/04/2025	19/05/2025	Montant inférieur au seuil de recouvrement en phase contentieuse	Trop perçu paye 04/2025	46323000
TOTAL I			6,55	6,55						
II - Demandes d'admissions en non valeurs pour des créances anciennes constatées par les universités fusionnées - impossibles à recouvrer du fait de l'absence de titre exécutoire, de pièces justificatives. Le recouvrement est prescrit.										
6797		900008258	223,20	223,20	2013	04/03/2013	31/10/2017	Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.		41110000
8544		900008249	184,00	184,00	2016	28/12/2016	08/03/2019	Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.		41110000
3283		900008351 900008467	170,00 85,00	255,00	2019 2020	28/07/2019 18/06/2020	18/01/2022	Contestation du client, absence de service fait.	MED examens psychotechniques	41110000
15431		900008368	112,00	112,00	2019	08/09/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB DU Psycho 19/20	51173000
16163		900008397	112,00	112,00	2019	26/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB MED 19/20	51173000
16164		900008399	112,00	112,00	2019	26/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB LCC 19/20	51173000
16181		900008402	112,00	112,00	2019	27/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB PACES 19/20	51173000
16188		900008411	112,00	112,00	2019	28/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB PACES 19/20	51173000
16191		900008405	112,00	112,00	2019	28/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB LCSH 19/20	51173000
16197		900008408	112,00	112,00	2019	28/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB PACES 19/20	51173000
15467		900008383	112,00	112,00	2019	11/09/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB PACES 19/20	51173000
10425		900008374	112,00	112,00	2019	25/09/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB SCIENCES 19/20	51173000
15713		900008380	56,00	56,00	2019	09/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB LCC 19/20	51173000
15723		900008377	56,00	56,00	2019	09/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB LCC 19/20	51173000
15446		900008371 900008529	112,00 112,00	224,00	2019 2020	09/09/2019 23/10/2020		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB DU Psycho 19/20 Rejet CB LSCH 20/21	51173000
15968		900008388	112,00	112,00	2019	23/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB PAC 19/20	51173000
13424		900008414	112,00	112,00	2019	29/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB PAC 19/20	51173000
16216		900008417	162,00	162,00	2019	29/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB PAC 19/20. Démission	51173000
16297		900008419	162,00	162,00	2019	06/11/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB Droit 19/20	51173000
16458		900008422	112,00	112,00	2019	12/11/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB DEG 19/20	51173000
16346		900010909	112,00	112,00	2019	09/11/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB PAC 19/20. Reliquat étalement.	41110000
16493		900008425	112,00	112,00	2019	16/11/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB LCSH 19/20	51173000
16168		900010905	81,00	81,00	2019	26/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compte à clôturer.	Rejet CB Droit 19/20	51173000

16631	900008428	81,00	81,00	2019	23/11/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	Rejet CB PAC 19/20	51173000
13415	900008431	94,00	94,00	2019	07/12/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	Rejet CB DEG 19/20	51173000
16915	900010912	112,00	112,00	2019	24/11/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	Rejet CB Droit 19/20. Reliquat étatement.	41110000
12617	900010908	162,00	162,00	2019	18/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	Rejet CB Droit 19/20. Reliquat étatement.	41110000
244	900012028	1 034,00	1 034,00	2019	21/11/2019	07/04/2022	Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	FC IUT 18/19 SIAM BALLARIN Romain	41110000
10500	900008681	110,00	110,00	2019	31/01/2020	17/06/2020	Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	FC CRFCB 18/19 Prépa concours adjoit	41110000
17552	900010913	162,00	162,00	2019	03/01/2020		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	Solde DU PAC 19/20	41110000
17596	900010921	1 328,00	1 328,00	2019	05/10/2019		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	DU INSPE 19/20	41110000
16866	900010910 900008641	62,00 112,00	174,00	2019	01/11/2019 22/11/2020	17/06/2020	Créances anciennes dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	DU PAC 19/20. Reliquat étatement. DU LCC 20/21. Rejet CB.	41110000 51173000
17982	900010923	500,00	500,00	2020	24/02/2020		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	DU FLEURA 19/20. Reliquat étatement.	41110000
18198	900010924	63,00	63,00	2020	05/03/2020		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	Incident étatement ED LSHS	41110000
19390	900010926	212,00	212,00	2020	15/08/2020		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	Incident étatement LCC 20/21	41110000
17960	900010922	500,00	500,00	2020	23/02/2020		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	DU FLEURA 19/20. Reliquat étatement.	41110000
17634	900008550	170,00	170,00	2020	06/02/2020		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	Rejet chèque	51173000
17981	900008552	601,00	601,00	2020	24/02/2020		Créance ancienne dont le recouvrement est prescrit. Compté à clôturer.	Rejet chèque	51173000
TOTAL II		8 100,20	8 100,20						
III - Demandes d'admissions en non valeurs pour diligences vaines ou impossibles (article R 276-2 du livre des procédures fiscales)									
6158	900008996	350,00	350,00	2015			Judiciaire de la société. Créance non déclarée.		41600000
898	900012041	186,00	186,00	2019	28/07/2019	27/04/2021	Retour SATD infructueux le 16/10/2021. Retour FICOBA infructueux le 20/10/2023.		41110000
18101	900010914	1 620,00	1 620,00	2020	09/08/2020	19/01/2022	SATD infructueuse : insolvabilité	DU NAA STAPS 19/20	41110000
20654	900008725	632,00	632,00	2021	07/07/2021	19/01/2022	Demande de renseignement et demandes FICOBA infructueuses. Client introuvable.	FC INSPE DU EFE 20/21	41110000
20665	900008719	632,00	632,00	2021	01/07/2021	19/01/2022	Demande de renseignement et demandes FICOBA infructueuses. Client introuvable.	FC INSPE DU EFE 20/21	41110000
19782	900010915	343,00	343,00	2021	02/12/2021	07/04/2022	Demande de renseignement et demandes FICOBA infructueuses. Client introuvable.	MZ MODEV ECO 20/21	41110000
21912	900009009	1 900,00	1 900,00	2021	24/02/2022	09/06/2022	Demande de renseignement et demandes FICOBA infructueuses. Client introuvable.	FC INSPE DU EFE 20/21	41110000
24111	900008943 900009027 900009095	570,00 665,00 665,00	1 900,00	2021 2022	02/01/2022 16/03/2022 27/05/2022	09/06/2022 23/01/2023 23/01/2023	Demande de renseignement et demandes FICOBA infructueuses. Client introuvable.	FC INSPE DU EFE 21/22	41110000
22078	900008713	251,00	251,00	2021	11/06/2021	19/01/2022	Demande de renseignement et demandes FICOBA infructueuses. Client introuvable.	FC MED 19/20	41110000
23919	900009024 900009062	210,00 210,00	420,00	2021	16/03/2022 22/04/2022	11/10/2022	SATD infructueuse : insolvabilité	FC INSPE DAEU 21/22	41110000
23963	900009021 900009059	210,00 210,00	420,00	2021	15/03/2022 22/04/2022	11/10/2022	SATD infructueuse: insolvabilité	FC INSPE DAEU 21/22	41110000
26652	900009238	56,00	56,00	2022	20/10/2022	15/12/2022	2 SATD infructueuses (27/06/2025 ; 30/09/2025)	LCC DS 22/23 rejet CB	41110000
26771	900009252	112,00	112,00	2022	23/10/2022	15/12/2022	2 SATD infructueuses (30/06/2025 ; 22/09/2025)	LCC DS 22/23 rejet CB	41110000
26240	900009178	112,00	112,00	2022	22/10/2022	15/12/2022	SATD infructueuse le 09/10/2025. Pas d'employeur connu.	PAC DS 22/23 rejet CB	41110000
26523	900009205	56,00	56,00	2022	19/09/2022	15/10/2022	2 SATD infructueuses (15/09/2025 ; 21/10/2025)	DEM DS 22/23 rejet CB	41110000
26514	900009202	56,00	56,00	2022	18/09/2022	15/10/2022	Retour FICOBA infructueux. SATD employeur infructueux le 17/10/2025.	LCSH DS 22/23 rejet CB	41110000

[illegible]

